

Annexe n° 1.

Règles de bonne conduite du triathlète du TCSQY.

Les règles de bonne conduite, lorsque tu portes les couleurs du club, à l'entraînement ou en compétition sont à appliquer afin que, par ton comportement responsable et amical, tu sois son ambassadeur.

Respect :

à l'entraînement, du coach, du code de la route, des automobilistes, des autres cyclistes ou usagers lorsque je cours ou que je roule ;

en compétition, du règlement de l'épreuve, des arbitres ou signaleurs et des autres compétiteurs.

Sécurité :

passive, porter un équipement de protection adapté, une tenue claire et éventuellement un feu ;

active : courir et rouler de manière sécurisée seul ou en groupe.

Responsabilité : s'entraîner de manière responsable en respectant ses limites physiques et mentales tout en prenant en compte les conditions météorologiques.

Intégrité : pratiquer le triathlon ou une autre discipline enchaînée de manière intègre, sans enfreindre les règles éthiques et sportives.

Environnement : respecter l'environnement dans chacune de mes sorties (en vélo c'est facile, il y a des poches au dos du maillot !).

Inclusivité : traiter chacun avec dignité et respect, afin de favoriser un environnement inclusif et respectueux.

Esprit d'équipe : cultiver un esprit d'équipe et d'entraide entre les adhérents, se soutenir et s'encourager quel que soit son niveau.

Camaraderie : cultiver le plaisir de nager, rouler et courir ensemble et maintenir un environnement convivial et accueillant au club.

Transmission : partager ses connaissances, son expérience pour aider les débutants et contribuer à l'amélioration de tous les adhérents ;

Positivité : représenter le club de manière positive à l'entraînement ou en compétition, dans les interactions avec les autres usagers des différentes voies de circulation empruntées en course à pied ou en vélo.